

# La lettre

des élus communistes et apparentés  
de Vénissieux - N° 81 - février 2025

## La citoyenneté pour la tranquillité

La réunion publique de restitution de la consultation citoyenne « Mieux vivre en tranquillité à Vénissieux » a créé l'évènement !

300 citoyens attentifs sont venus de tous les quartiers, sans compter les 700 connexions en ligne. (toujours disponible : <https://venissieux.fr/blog/agenda/reunion-publique-de-restitution/>).

Au cœur de la soirée, la présentation par Michèle Picard d'un plan de 25 actions concrètes qui font suite à l'expression des Vénissiens. Il sera diffusé prochainement, et tous les conseils de quartier pourront s'en saisir lors des permanences de mars-avril pour en discuter avec tous les habitants. Certaines actions sont en cours, d'autres demandent un travail avec les partenaires. Le préfet a affirmé, en conclusion, qu'il allait se saisir de ce plan pour enrichir le partenariat avec la commune.

Une longue période d'échanges informels autour du verre de l'amitié a permis de discuter avec le maire, les nombreux élus présents, mais aussi le préfet, le procureur, le commissaire, une vice-présidente de la Métropole, des responsables de bailleurs.

Une soirée qui démontre que les questions de tranquillité publique ne sont pas, à Vénissieux, un sujet de polémiques stériles et électoralistes, mais un sujet de travail, d'actions concrètes, au service de tous les habitants.

Pierre-Alain Millet - Adjoint au maire

7 473

C'est le nombre de Vénissiens ayant répondu à la

consultation citoyenne « Mieux vivre en tranquillité à Vénissieux »



## BUDGET 2025

Contrairement à ce que disent la droite et les chantres du libéralisme, les collectivités locales ne sont pas responsables de la dette en France. Leur situation est stable, alors que la dette de l'État a été multipliée par 2,5 depuis 30 ans.

Nous avons construit le budget 2025 de Vénissieux avec une certitude : les crises ne sont pas derrière nous. Si l'inflation est moins virulente aujourd'hui, ce n'est pas pour autant que les prix de l'alimentation et de l'énergie ont retrouvé leur niveau d'il y a trois ans.

Nous avons donc décidé de poursuivre notre rôle d'amortisseur social avec le gel des taux de la fiscalité directe locale, inchangés depuis 2016. Nous maintenons l'enveloppe des subventions aux associations, revalorisée en 2024, à hauteur de 4,9 millions d'euros. Les tarifs municipaux impactant le plus grand nombre de familles (enfance et restauration scolaire) seront à nouveau gelés en 2025 ; les autres tarifs augmenteront en moyenne de 2 %. Au CCAS et dans tous nos autres services, la vigilance et la solidarité priment.

Impacté par des crises à répétition, ce mandat 2020-2026 n'aura pas été de tout repos. Au plus près des Vénissiens, nous avons été sur tous les fronts pendant la crise sanitaire, pendant la crise de l'inflation, pendant la crise des coûts énergétiques. Mais il nous faut regarder plus loin et réaliser entièrement le plan de mandat pour lequel les Vénissiens nous ont élus. Ce sera chose faite avec 124 millions d'euros d'investissements dans ce plan de mandat 2020-2026.

Au programme de l'année 2025 : la mise en service de l'équipement polyvalent Annie-Steiner, de la crèche Graines d'Eugénie et du centre social Roger Vailland réhabilités, ainsi que l'extension du groupe scolaire Ernest Renan. À l'éducation et à la vie citoyenne s'ajoutent nos priorités environnementales avec la végétalisation de nos écoles, la création d'îlots de fraîcheur et la poursuite du plan de passage en LED de tout notre éclairage public d'ici 2027.

Michèle PICARD - Maire

## » BUDGET 2025

Encore une fois, le budget vénissien assure la continuité des missions de service public malgré les politiques nationales de réduction des dépenses publiques.

Tous ceux qui nous parlent de la dette pour justifier des politiques d'austérité nous mentent. Il suffit d'écouter Elon Musk pour comprendre ce qui est en jeu. Elon Musk a consommé des milliards d'argent public de la NASA pour s'installer sur le marché des fusées, des milliards de dettes pour développer Tesla ou X, et personne ne sait quand il pourra les rembourser. Il a contribué à creuser l'incroyable dette des USA qui bat le record mondial. Et dans le même temps, Elon Musk dit clairement que le problème, c'est l'État. Il veut tout réduire, restructurer ou supprimer.

C'est le discours historique du fascisme qui détourne la colère populaire devant les injustices vers des boucs émissaires, les étrangers, les fonctionnaires. Les fascistes sont là pour que le peuple ne se demande pas pourquoi ce sont des hypermilliardaires comme Musk qui dénoncent les dépenses publiques.

Pendant que la dette se creuse, il y a une réalité incontestée : l'explosion des grandes fortunes et la hausse spectaculaire des inégalités, la fiscalité faible avec les gros et sévère avec les petits, jouant un rôle d'accélérateur.

Ce que les peuples devraient exiger, c'est de réduire les inégalités, notamment par la fiscalité. Bien sûr, aussi, en augmentant massivement les salaires du plus grand nombre, ce qui mécaniquement ferait baisser les profits et donc les revenus des dividendes. Les taux de marges des actionnaires sont un cancer qui tue l'investissement, donc la productivité, donc le développement, donc l'emploi, donc les recettes pour l'État et la sécurité sociale. Et les grands actionnaires nous mentent en nous faisant croire que nous devons payer la dette en réduisant les dépenses publiques, sans jamais parler des recettes, des inégalités de patrimoine et de revenu, des investissements pour la réindustrialisation de la France, de la formation massive nécessaire pour accompagner la révolution scientifique et technique.

Le discours de la dette, c'est le discours de la rente contre le salaire, des propriétaires contre le travail. Les travailleurs sont les premiers à savoir qu'on ne peut distribuer que ce qu'on a produit.

Pour retrouver une croissance permettant de répondre aux besoins sociaux, il faut orienter les dépenses non pas vers le financement des actionnaires, dont aucun ruissellement ne peut être espéré, mais vers le financement du travail, des compétences, des investissements productifs, bref, de l'emploi.

Pierre-Alain MILLET- Adjoint au maire

## BIEN VIEILLIR À VÉNISSIEUX

À Vénissieux, 11 % des habitants ont plus de 65 ans et 8 % plus de 75 ans. D'ici à 2030, ces chiffres devraient croître de plus de 31 %.

Accompagner le « bien vieillir », lutter contre le non-recours aux droits et l'isolement de nos aînés sont au cœur de nos politiques publiques. La Ville déploie de nombreux dispositifs via le CCAS, comme les services de maintien à domicile, les résidences autonomes, ainsi qu'un partenariat avec différentes associations pour lutter contre l'isolement et favoriser l'épanouissement de nos aînés.

Avec l'allongement de la l'espérance de vie et le nombre croissant de personnes âgées souhaitant rester à leur domicile, nous devons renforcer l'accompagnement du vieillissement, notamment pour les plus fragiles.

La Ville de Vénissieux, avec les partenaires locaux (services sociaux, associations, et le bailleur la Sacoviv), s'engage dans le projet « Accompagnement du vieillissement en Quartier Prioritaire de la politique de la ville », porté par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie. Notre volonté est d'amplifier la lutte contre l'isolement des publics fragiles éloignés des institutions. Les actions seront déclinées dans une démarche « d'aller vers », afin de recenser les besoins, proposer des temps collectifs dans tous les domaines, comme le sport, la culture, la santé.

Face à la problématique du vieillissement, quelques avancées ont été apportées par différentes lois en 2016 et 2023, mais nous constatons que cela n'est pas suffisant. Combien de personnes sont encore obligées de jongler entre vie professionnelle et prise en charge d'un proche ? Combien de personnes ne trouvent pas de structures adaptées aux besoins de leur famille ?

À quand une loi « grand âge » ? Le modèle de prise en charge doit être repensé, et il faudra obligatoirement passer par la création de postes et revaloriser les salaires des métiers du soin pour plus d'attractivité.

Nos aînés ont bâti notre pays, nous leur devons respect, sécurité et dignité.

Saliha Prudhomme-Latour- Adjointe au maire



## PLAN DE MOBILITÉ SYTRAL

Le Sytral a sollicité l'avis du conseil municipal de Vénissieux sur le Plan de Mobilité des Territoires Lyonnais à l'horizon 2040. Ce plan contient des avancées avec l'arrivée du T10 qui reliera la gare de Vénissieux à Gerland, ainsi que les projets de tramway T8 et de bus à haut niveau de service, qui fluidifieront les déplacements dans l'Est, notamment entre Vénissieux, Chaponnay et Givors.

En revanche, il subsiste des points noirs à améliorer.

Les quartiers de Charréard, Max Barel et Monery, ainsi que les zones industrielles, ne sont pas suffisamment desservis.

La ligne T4 fait l'objet de retards, circulations irrégulières, et de saturation. Avec la ligne D, ce sont les lignes les plus fréquentées de la métropole. Cela démontre que Vénissieux est la porte d'entrée sud de l'agglomération.

Les parcs relais de Parilly et de la gare de Vénissieux sont saturés. Nous demandons le prolongement d'une ligne forte de transports en commun vers Corbas, avec la création d'un parc relais qui permettrait d'accueillir les véhicules venant du sud afin de désengorger le parc relais de notre gare.

Nous demandons la mise en accessibilité de la gare de Vénissieux et le développement des infrastructures du rail par la SNCF et la Région, notamment le contournement ferroviaire du fret indispensable pour libérer des sillons au bénéfice du RER.

Nous pensons que l'objectif de la part modale des transports en commun n'évolue pas assez, passant de 22 % dans le PDU actuel pour 2030 à seulement 25 % pour 2040.

Prendre les transports en commun devrait être un gain de temps, de coût et de confort. Il est essentiel d'en finir avec le fonctionnement en étoile, forçant l'usager à passer par le centre-ville de Lyon pour faire un trajet de banlieue à banlieue.

Dans ce temps de crise sociale et économique où les gouvernements ponctionnent les collectivités locales pour maintenir les profits des plus riches, nous pensons, au contraire, que les pouvoirs publics doivent faire plus et mieux pour réduire l'usage des véhicules individuels.

Le développement des transports collectifs est un choix d'avenir ; il y a une bataille à mener pour le financement des mobilités par les entreprises. Un autre objectif est d'atteindre la gratuité des transports. Des avancées ont été faites avec la tarification sociale et la gratuité pour les moins de 10 ans. Elles doivent être poursuivies.

Ces deux objectifs, de gratuité et de développement, exigent un engagement fort de l'État comme des entreprises.

Aurélien SCANDOLARA - Adjoint au maire

## SUBVENTION MAYOTTE



Le samedi 14 décembre dernier, un cyclone d'une intensité inédite a frappé l'archipel des Comores, notamment l'île comorienne de Mayotte, qui a subi des dommages aux conséquences dévastatrices pour le territoire et sa population. Sur l'île de Mayotte, des rafales ont dépassé les 250 km/h, du jamais vu aux Comores. Le 26 décembre dernier, le préfet de Mayotte a révisé son bilan de 35 à 39 morts, avec plus de 4 000 blessés, dont 124 grièvement. Mais le bilan est certainement beaucoup plus élevé et difficile à estimer en raison des traditions musulmanes qui prévoient des inhumations rapides.

Les autorités mahoraises ont très vite laissé entendre que l'essentiel des victimes habitait dans des bidonvilles occupés par des clandestins comoriens des autres îles. Alors que l'île est dévastée et que les secours cherchent encore les victimes, Bruno Retailleau déroule déjà ses obsessions habituelles : le contrôle migratoire et les expulsions. Oublié le délai de décence, exit le dérèglement climatique, ce qui préoccupe Bruno Retailleau à Mayotte, ce sont les migrants qu'il reste à expulser. Où est la France des droits de l'homme ? Le gouvernement Bayrou, Bruno Retailleau, Manuel Valls et Sébastien Lecornu parlent d'une reconstruction de Mayotte fondée sur des expulsions et une lutte résolue contre l'immigration clandestine.

La France ne devrait-elle pas proposer une coopération internationale avec les pays voisins d'Afrique et d'Asie ? La reconstruction et le développement de Mayotte ne résident-ils pas dans le développement de tout l'archipel ?

Vénissieux apporte une subvention de 30 000 € au profit de l'association du Secours Populaire Français pour venir en aide à la population mahoraise sinistrée. Une solidarité envers toutes les victimes du cyclone Chido, comme elle l'a fait pour les sinistres qui ont eu lieu ces derniers mois en Syrie, en Turquie, au Maroc, etc.

Said HAMIDOU ALLAOUI - Conseiller Municipal



## Déclaration concernant la décision du tribunal administratif de Lyon

En ce mois de janvier 2025, nous franchissons un jalon important dans l'histoire du journal Expressions. Une décision de justice confirme que le financement public accordé à Expressions est légal. La Ville est donc légitime à financer un tel service public local, utile aux habitants.

Une dimension particulièrement importante de cette décision est le maintien des neuf emplois au sein de cette équipe. Cela permet non seulement de garantir la pérennité du journal, mais aussi de préserver les emplois locaux, contribuant ainsi à la dynamique économique et sociale de notre commune.

La démocratie locale et le pluralisme de l'information sont renforcés. L'équipe d'Expressions peut poursuivre son travail avec la même rigueur et la même passion, en restant fidèle à ses missions d'information et de service au public.

Les Vénissiens continueront donc à bénéficier d'un journal de proximité, gratuit et libre.

De plus, je souhaiterais remercier les 2 500 personnes qui ont signé la tribune des amis d'Expressions.

Valérie TALBI - Adjointe au maire.



## ECHOS

### EXPRESSIONS

Une partie des conseillers municipaux d'opposition se sont portés co-plaignants dans une procédure au Tribunal Administratif demandant l'annulation de la subvention de la Ville de Vénissieux au journal Expressions. Le Tribunal Administratif ayant jugé que cette subvention était totalement légale, le conseil municipal du 3 février a renouvelé son soutien financier au journal local.

Concernant les votes de cette subvention, surprise ! Tous les conseillers d'opposition ont voté pour, y compris les co-plaignants alors que leur avocat annonce faire appel !

### NON AU DÉPART DU CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE VÉNISSIEUX

En début de conseil, Michèle Picard a rappelé son engagement pour les services publics de proximité. Le déménagement temporaire du service des impôts de Vénissieux va devenir définitif, malgré les propositions de relocalisation faites par la Ville de Vénissieux. Une décision inacceptable dans un contexte de recul des services publics et de non-recours aux droits croissant des usagers. Michèle Picard, Maire de Vénissieux et Vice-Présidente de la Métropole de Lyon, s'est adressée au Gouvernement pour souligner l'importance de la situation.

Une carte pétition pour la défense de ce service public de proximité, qui accueille plus de 60 000 usagers par an, est disponible dans tous les lieux publics de la ville et en ligne : <https://services.demarches.venissieux.fr/petition-contre-le-demenagement-du-centre-des-impots-de-venissieux/>

### DROIT À LA SÉCURITÉ : LES COMMUNISTES SONT DANS L'ACTION QUAND L'EXTRÊME DROITE RESTE DANS LA POLÉMIQUE.

Lors du conseil municipal du 3 février, le Rassemblement National a utilisé toutes les excuses et tous les sujets pour parler d'insécurité. Des interventions polémiques, stigmatisantes et insultantes pour les Vénissiennes et les Vénissiens qui, contrairement à l'image que le RN souhaiterait leur coller, sont mobilisés pour le vivre ensemble.

N'en déplaise au Rassemblement National, les citoyennes et les citoyens sont présents et combatifs pour faire de Vénissieux une ville belle et qui se rebelle contre les incivilités du quotidien, comme contre les narcotrafics. Tout le travail présent et à venir, dans les conseils de quartier, pour « Mieux vivre en tranquillité à Vénissieux », le prouve.

Le plan d'action présenté par Madame le Maire a été plébiscité par les habitants, le procureur, le préfet et les bailleurs sociaux.

En plus de tout le travail à Vénissieux, Michèle Picard est en action, depuis plusieurs mois, avec des maires et des parlementaires communistes, afin de travailler sur des propositions nationales pour un vrai droit à la sécurité. Ce travail a été remis au ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, et Michèle Picard reste en lien avec son groupe de travail national pour suivre ce dossier.

Tant pis pour l'extrême droite, incapable de discuter de ces actions concrètes, réduite à des insultes aux Vénissiens pour espérer les diviser et faire grandir les peurs et les racismes.